EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **14 avril 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatorze avril deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 avril 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Abdelmajid MELLOUKI à Cécile AUDET, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel interrompt la séance à 18 h 19 pour recevoir, avec les présidents de groupe, une délégation du personnel des Galeries Lafayette.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la suspension de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 53.
Madame Françoise NOUHEN quitte la séance pendant les questions 3 et 4.
Monsieur Louis COUSTES part avant le vote de la question 3 sans laisser de pouvoir (fin du pouvoir de M. Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE part avant le vote de la question 8 et laisse pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Madame Isabelle LAVEST et Monsieur Grégory BERNARD partent sans laisser de pouvoir avant le vote du vœu.

Rapport N° 7

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 44 130 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ÉQUIPE SAINT VINCENT CLERMONT-FERRAND

Le but de l'association est d'agir avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales, et ce dans le respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte.

Son action se traduit par l'accueil des femmes (essentiellement) en situation de solitude, connaissant des difficultés d'ordre social, psychologique ou financier, au sein d'ateliers pour les aider à s'insérer socialement voire professionnellement.

Budget annuel de l'association : 20 800 €
Subvention accordée en 2016 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée: 2 000 €

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND

L'association a pour objet de faire découvrir le jeu à la portée de tous, d'en faire connaître les aspects éducatifs, et de participer à la conservation du patrimoine ludique mondial.

Budget annuel de l'association : 120 000 €
Subvention accordée en 2016 : 6 500 € (Contrat de Ville 3 000€)
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

CENTRE AGAPE

L'objet de l'association est de promouvoir toutes activités éducatives, sociales et culturelles sous forme de cercles d'adultes (groupes de gymnastique volontaire, activités nouvelles, randonnées pédestres, conférences, visites guidées, dimanches d'accueil, club de lecture, sorties culturelles...) Le Centre mène également des actions de solidarité avec la Banque Alimentaire.

Budget annuel global de l'association : 4 200 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 350 €

Subvention sollicitée : 350 €
Subvention proposée : 350 €

AMITIÉS AUVERGNE CHINE

L'objet de l'association est, dans le cadre de la législation en vigueur, d'affirmer et de développer les liens d'amitiés qui unissent Français et Chinois. Pour cela l'association travaille à la promotion des échanges culturels de toutes natures entre les pays et à la connaissance réciproque. Afin de faire connaître la culture chinoise, l'association met en place des ateliers de langue chinoise, de cuisine, de calligraphie, de peinture, de Qi Gong.

Budget annuel global de l'association : 3 500 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 230 €
Subvention sollicitée : 230 €
Subvention proposée : 230 €

AMICALE LAÏQUE JEAN MOULIN

L'objet de l'association est l'animation d'activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour enfants et adultes ainsi que l'organisation de diverses manifestations.

Budget annuel global de l'association : 5 200 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 1 200 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

AMICALE LAÏQUE PAUL BERT

Cette association a pour but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie l'ensemble de ses adhérents par une offre d'activités de loisirs, de plein-air, culturelles ou scientifiques, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique et le souci des valeurs laïques.
L'association met en place 8 activités hebdomadaires tout au long de l'année.

Budget annuel de l'association : 5 600 €
Subvention accordée en 2016 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

COUVIGE DES DENTELLIÈRES

Cette association a pour objet de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper les personnes s'intéressant à cet art dans des ateliers hebdomadaires tout au long de l'année.

Budget annuel de l'association: 1 100 €
Subvention accordée en 2016 : 150 €
Subvention sollicitée : 150 €
Subvention proposée: 150 €

ASSOCIATION DES AMIS DE L'HUMANITÉ – PUY DE DÔME

L'objet de l'association est de contribuer à la défense du pluralisme et de la liberté de la presse et à préserver la place et le rôle de l'écrit dans le monde d'aujourd'hui.

L’association a pour objet, dans la diversité des opinions de ses membres, d’ouvrir un espace de dialogues, de rencontres, de conférences, de confrontations, de suggestions pour celles et ceux qui considèrent l’existence de l’Humanité comme une garantie indispensable au pluralisme.

Budget annuel global de l’association : 8 900 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

PUBLIC INFO

L’objet de l’association est d'animer un pôle de services publics de proximité et de services en direction de l'ensemble des habitants, de faciliter la mise en relation de ces différents services, de leur offrir un pôle administratif en assurant la gestion de locaux et du personnel administratif mis à leur disposition.

Dans un souci de lutter contre la fracture numérique, 25 personnes par semaine peuvent bénéficier de cours d'informatique.

Budget annuel global de l’association : 67 580 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 27 200 € (Contrat de Ville 24 000€)
Subvention sollicitée : 3 200 €
Subvention proposée : 3 200 €

VÉLO CITÉ 63

L’action de VÉLO CITÉ est de créer une fête du vélo annuelle permettant de rassembler sur un même lieu un maximum de public (cycliste ou non) lors d'une manifestation conviviale, gratuite et familiale.

Cette fête regroupera les participants place de Jaude pour une balade urbaine.
Lors de cette journée, seront mis en place des stands associatifs et de vélocistes, des ateliers d'entretien, une piste d'éducation routière et des animations de vélo artistique.

Coût de l'action : 2 750 €
Subvention versée en 2016 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

MONTFERRAND ACCUEIL ET LOISIRS

L’objet de l’association est de faire se rencontrer des personnes qui veulent s’initier à différentes activités de loisirs que sont le bricolage, la porcelaine ou la couture... . L'association organise par ailleurs des voyages à but culturel.

Budget annuel global de l’association : 2 100 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

LE JARDIN DE FONTGIÈVE

L'objet de l'association est de faire fonctionner un jardin partagé au 109 rue Fontgiève. Celui-ci permet de créer de nouvelles formes de liens entre les habitants du quartier et de susciter un rapport à la nature placé sous le signe du partage et du plaisir de se retrouver.

Budget annuel global de l'association : 1 200 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

ZWIZZ ET COMPAGNIE

L'objet de l'association est de proposer la pratique théâtrale pour apporter un « mieux vivre » aux participants de 3 à 85 ans qui leur permette, à travers cette activité, de développer confiance et assurance, respect et écoute de l'autre.

Budget annuel global de l'association : 8 900 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

BRIDGE CLUB DE CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de développer la pratique du bridge et d'une façon plus générale des loisirs de l'esprit.
L'association organise, chaque année, un grand tournoi de bridge « Le tournoi de Clermont-Ferrand » qui est la résultante de la mise en place des différents cours de bridge dispensé tout au long de l'année et notamment ceux donnés dans les écoles Clermontoises dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale.

Budget annuel de l'association: 51 000 €
Subvention accordée en 2016 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

RÉSEAU D'ÉCHANGE RÉCIPROQUE DE SAVOIRS CLERMONTOIS (RERS)

L'association se donne plusieurs objectifs en matière d'échanges réciproques de savoirs :
- promouvoir la transmission et l'acquisition de savoirs en faisant découvrir ce que chacun est en capacité d'apporter à l'autre,
-développer toute forme de création collective par la mise en place de relations sociales valorisantes,
- favoriser des relations de solidarité fondées sur le respect de l'autre en luttant contre l'isolement.

Budget annuel de l'association : 1260 €
Subvention accordée en 2016 : 600 €
Subvention sollicitée : 600 €
Subvention proposée : 600 €

ASSOCIATION DE LA CULTURE ET DES TRADITIONS ITALIENNES SOLE D'ITALIA/SOLEIL D'ITALIE

L'association a pour objet de multiplier et de développer les liens de sympathie entre ses membres et entre italiens et français de notre ville, d'étudier l'organisation de toutes les actions pouvant encourager la promotion des loisirs, des activités d'éducation et de culture populaire, ainsi que l'apprentissage et la pratique

de la langue italienne et d'assurer, sous toutes ses formes, le développement de la culture italienne et des traditions italiennes dans notre ville.

Budget annuel global de l'association : 15 100 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

MUSIQUE D'AUJOURD'HUI A CLERMONT/MUSIQUES DÉMESURÉES

L'objet de l'association est la diffusion par tous les moyens, en particulier des concerts, de toute œuvre musicale.

Budget annuel global de l'association : 161 000 €
Montant accordé en 2016 : 18 300 € (dont Culture 12 000 €)
Subvention sollicitée : 3 300 €
Subvention proposée : 3 300 €

RADIO CAMPUS CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est :

- la gestion d'une radio libre et associative (catégorie A) en Auvergne,
- la formation du jeune public à la pratique et à l'écoute du média radio,
- la conception, l'organisation et la réalisation de manifestations de communication événementielle et la participation à des événements extérieurs en tant que partenaire.

Budget annuel global de l'association : 127 176 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 12 100 €
Subvention sollicitée : 12 100 €
Subvention proposée : 12 100 €

GENEPI

L'association œuvre en faveur du décloisonnement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes incarcérées, le public et ses bénévoles.
La réalisation de son projet associatif se définit :

- par des activités, ponctuelles ou régulières, notamment culturelles, sportives, de loisirs ou de soutien scolaire auprès des personnes privées de liberté,
- l'information et la sensibilisation de la société civile aux problématiques du champ prison-justice.

Budget annuel global de l'association : 636 956 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 3 300 €
Subvention sollicitée : 3 300 €
Subvention proposée : 3 300 €

ASSOCIATION FRANCE RUSSIE

L'association a pour objet de promouvoir et de favoriser, hors de toute considération idéologique ou politique, la connaissance mutuelle et la coopération amicale entre les peuples de ces deux pays, en développant les échanges culturels, humains et scientifiques à des fins humanistes et pacifiques.

Budget annuel global de l'association : 13 900 €
Montant accordé en 2016 : 600 €
Subvention sollicitée : 600 €
Subvention proposée : 600 €

AIDES AUX PROJETS UTILES AUX INTÉRÊTS DU CAMBODGE (APUI DU CAMBODGE)

L'objet premier de l'association est d'aider le peuple cambodgien à se reconstruire. Ses actions prioritaires portent sur l'éducation et les enfants défavorisés (apprendre à lire, à compter, à écrire pour accéder à un métier, droit fondamental pour chaque enfant cambodgien).

Au-delà de l'éducation l'association œuvre également dans les domaines de la santé et dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel, notamment le maintien de la culture khmer en France par des actions de solidarité franco-cambodgiennes.

Budget annuel de l'association : 3 400 €
Montant accordé en 2016 : 0 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

COLLECTIF RÉGIONAL D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AUVERGNE (CREEA)

L'objet de l'association est de promouvoir et développer l'éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne.

Pour ce faire, elle se donne pour mission :
- d'organiser, de développer et animer un réseau d'acteurs de l'EEDD,
- d'identifier, de valoriser, de mutualiser et renforcer les compétences professionnelles des éducateurs à l'environnement et au développement durable,
- d'animer un espace territorial de concertation et de promouvoir l'EEDD dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques,
- de coordonner et d'initier des actions régionales innovantes en EEDD,
- d'accompagner et de promouvoir les initiatives en EEDD,
-de développer tous les moyens appropriés pour informer, sensibiliser, former et éduquer des citoyens concernés et responsables de leur environnement.

Budget annuel global de l'association : 245 000 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 3 300 €
Subvention sollicitée : 3 300 €
Subvention proposée : 3 300 €

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR DU PUY DE DÔME- LA JPA 63

La Jeunesse au Plein Air est une confédération laïque d'organisations qui agit pour un projet de transformation sociale fondé sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. L'objet de l'association est de :
- Rendre effectif le Droit des Enfants et des Jeunes aux loisirs collectifs.

- Promouvoir les centres de vacances et de loisirs, la laïcité et une éducation à la Citoyenneté

Budget annuel global de l'association : 17 300 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

AMICALE LAÏQUE DU GROUPE SCOLAIRE NESTOR PERRET

L'objet de l'association est de défendre les principes de la laïcité et organiser diverses manifestations en vue de financer les différentes activités ou ateliers pour les élèves du groupe scolaire.

Budget annuel global de l'association : 45 800 €
Montant accordé par la Ville en 2016 : 13 600 € (Contrat Éducatif Hors Zus 12 700 €)
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 avril 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY